

Bibliothèque numérique

medic@

**Phépineaux. Notice biographique et  
bibliographique sur Philippe Le  
Goust, médecin du XVII<sup>e</sup> s.**

*Paris, V. Adrien Delahaye et Cie, 1879.  
Cote : 90945*



(c) Bibliothèque interuniversitaire de médecine (Paris)  
Adresse permanente : <http://www.bium.univ-paris5.fr/histmed/medica/cote?90945x34x05>

**NOTICE****BIOGRAPHIQUE ET BIBLIOGRAPHIQUE**

SUR

**PHILIPPE LE GOUST**MÉDECIN DU XVII<sup>e</sup> SIÈCLE

LUE A LA SÉANCE GÉNÉRALE DE LA SOCIÉTÉ DES ARCHIVES HISTORIQUES DE LA  
SAINTONGE ET DE L'AUNIS, LE 12 MARS 1879

PAR

**LE DOCTEUR PHÉLIPPEAUX**  
(de Saint-Savinien)

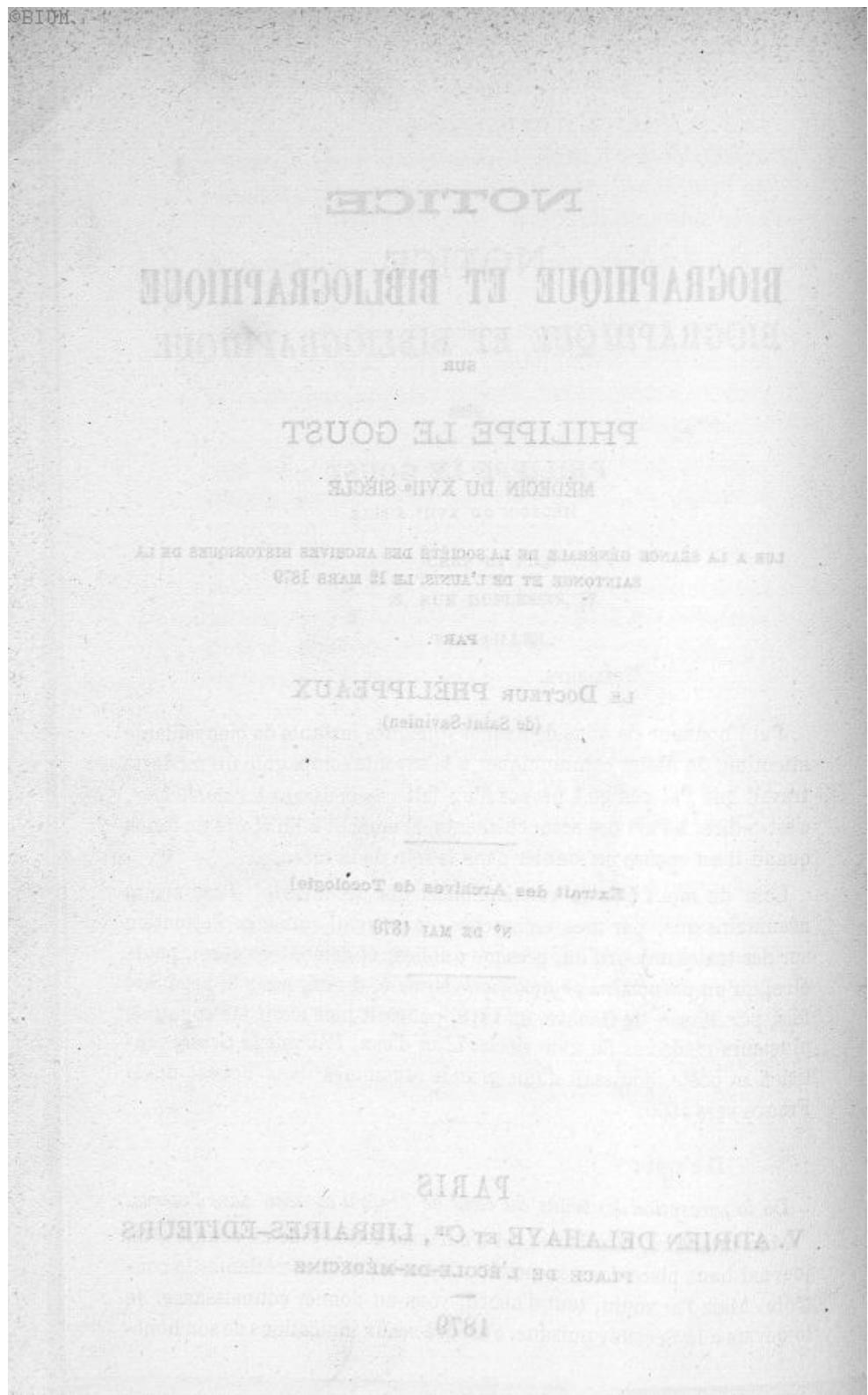
(Extrait des Archives de Tocologie)

N° DE MAI 1879

**PARIS****V. ADRIEN DELAHAYE ET C<sup>IE</sup>, LIBRAIRES-EDITEURS**  
PLACE DE L'ÉCOLE-DE-MÉDECINE

1879





## NOTICE

### BIOGRAPHIQUE ET BIBLIOGRAPHIQUE

**SUR  
PHILIPPE LE GOUST**

MÉDECIN DU XVII<sup>e</sup> SIÈCLE

Messieurs.

J'ai l'honneur de vous demander quelques instants de bienveillante attention. Je désire communiquer à la savante compagnie un modeste travail que j'ai rédigé à propos d'un fait ressortissant à l'*obstétrique*, c'est-à-dire, à l'art des accouchements, et surtout à l'*histoire du fœtus* quand il est encore prisonnier dans le sein de sa mère.

Loin de moi l'idée de vous annoncer une découverte! J'ose croire néanmoins que, par mes recherches, je pourrai ramener l'attention sur des textes aujourd'hui presque oubliés; et démontrer aussi, peut-être, qu'un *phénomène physiologique* signalé, dit-on, pour la première fois, par *Mayor*, de Genève, en 1818, pourrait bien avoir été connu de plusieurs médecins du XVII<sup>e</sup> siècle. L'un d'eux, *Philippe Le Goust*, praticien et poète, jouissait d'une grande renommée dans l'ouest de la France vers 1650.

Il s'agit :

*De la perception des bruits du cœur de l'enfant contenu dans l'utérus.*

Mon intention, messieurs, est d'adresser cette étude au comité d'un journal haut placé dans la presse médicale, et d'en réclamer le contrôle. Mais j'ai voulu, tout d'abord, vous en donner connaissance. Je le devais à la Société; puisque, c'est grâce aux indications de son hono-

rable et savant président, *M. Audiat*, que j'ai pu en réunir les matériaux, et qu'en dehors de l'attrait scientifique qu'elle peut offrir, elle a en outre, selon moi, un intérêt *historique et littéraire* qui me semble digne d'exciter votre curiosité.

Comment ai-je connu et parcouru les œuvres, écrites en *latin*, de *Philippe Le Goust* ?

L'année dernière, à la bibliothèque de Saintes, je cherchais des renseignements dans l'histoire de la ville de *la Rochelle*, du père *Arcère*. Le livre s'ouvrit sur la notice biographique de :

Jean *Cochon Dupuy*, originaire de cette glorieuse cité par ses ancêtres qui y remplirent autrefois les charges municipales, mais né à Niort, le 21 avril 1674.

Philippe *Cochon Du Puy*, médecin à Niort, était son père. Marie *Brisset*, fille de Jacques *Brisset*, écuyer, seigneur de l'Epinette, sa mère. Son *bisaïeul*, dit la notice, est *Philippe Le Goust*, médecin de réputation, dont il nous reste quelques ouvrages. Je vous en donnerai bientôt la liste, messieurs, mais je veux citer de suite, quoiqu'en passant, ses deux *lettres latines*, les premières qu'il écrivit lors de la dispute qu'il eut à soutenir, au sujet des *fonctions principales du cœur du fœtus*, contre son confrère *Lussaud*, également médecin à Niort.

L'une est adressée à *François Vautier*, comte des Archiâtres du grand roi Louis XIV (1646-1652); l'autre au lecteur bienveillant.

Tous ces faits m'intéressèrent vivement, je le déclare.

Ancien médecin de la marine, sorti de l'école de médecine fondée à Rochefort en 1712, par l'arrière-petit-fils de *Le Goust*, je voulus au moins parcourir les œuvres de ce dernier. Je dus alors m'adresser à la bibliothèque de la Rochelle où, guidé par le savoir et l'extrême obligeance de M. *Delayant*, je pus me les procurer.

Dans le numéro 8435 du catalogue de cette bibliothèque, sous le titre de *Miscellanées*, on trouve, au milieu d'autres publications anciennes, presque tous les travaux de *Philippe Le Goust*.

En voici les titres traduits en français :

1<sup>e</sup> Une lettre dont la suscription est la suivante :

*A l'illustre et éminent François Vautier, premier et très-digne médecin du roi très-chrétien. Salut !*

Son tout dévoué,

*Philippe Le Goust.*

Cette lettre, très-respectueuse par la forme, n'est qu'un tissu de plaintes et de récriminations contre les procédés de son adversaire *Lussaud*.

Je donnerai ici la traduction très-littérale de quelques passages importants :

« Vous avez reçu, très-illustre et très-digne premier médecin du roi très-chrétien, la deuxième ou plutôt la cinquième dissertation composée avec une abondance élégante par mon adversaire *Lussaud*, le célèbre médecin, etc. ».

« Mais lorsqu'on m'accuse d'altérer la vérité, d'être médisant, querelleur; d'avoir, dans un âge avancé toute l'ardeur de la colère, etc... Toutes ces calomnies ont été acceptées par *Lussaud* lui-même, excité en toute bonne foi et qui, pour les communications diverses, pour le soin des malades, m'avait été *jadis si uni*, qui a toujours éprouvé ma douceur et mon bon naturel pendant que j'ai été forcé de supporter, de taire, de cacher son *esprit chagrin*, pour tâcher de conserver son estime, etc., etc. ».

Et plus loin : « Cette réponse que j'ai faite comme il dit, si longue, avec tant de travail et de fatigue; à laquelle, je l'affirme, rien n'a été ôté, ni ajouté, si ce n'est 2 ou 3 parenthèses pour expliquer certains mots qui n'avaient pas été compris ou qui avaient été méchamment interprétés... comme un *manuscrit* de *Pérauld*, très-savant médecin, qui a traduit fidèlement mes phrases, le prouvera ».

« Il continue cependant en colère et ne met pas de bornes à son dédain, quand il accueille mes travaux avec un rire mordant, fruit d'une vieille jalouse. Parce que, c'est le propre d'un médecin sans malades, auquel personne n'a recours, de dédaigner et de railler les études et les travaux des autres. Et pendant qu'il songeait à se moquer de *mon ode en langue limousin*, composée à la place d'une *ode en grec*, il aurait bien dû aussitôt en écrire une *latine, grecque*, ou au moins *poitevine*, afin de montrer un spécimen de sa science *encyclopédique*, etc. »

D'où il résulte que, Philippe Le Goust, dans sa lettre à l'illustre *Vautier*, parle en termes des plus clairs de son *ode en langue limousine*.

2<sup>e</sup> Une adresse au lecteur bienveillant (*Lectori benevolo*).

Elle commence par ces mots : Ce que j'avais prévu est arrivé ! *Lus-*

*saud*, célèbre médecin, habitant dernièrement le bourg de *Chef-Bou-tonne*, étant récemment *redevenu citoyen* de Niort, a voulu signaler son retour d'une façon remarquable par un monument qu'il croyait plein d'érudition, mais qui est plutôt un échantillon étonnant de sa vanité et de sa jactance... »

Comme dans la lettre à *Vautier*, Philippe Le Goust y parle de son adversaire dont il critique les raisons et les moyens. Il loue encore le savant médecin *Pérauld* qui a conservé et reproduit fidèlement ses opinions. Enfin, il nomme aussi *Marsac*, un autre médecin de l'époque qui, comme on le verra plus loin, était également son partisan et son ami.

« Tout ce qu'il (*Lussaud*) dit de *Marsac*, n'est qu'une fausse supposition, ainsi que tout ce qu'il n'a pas rougi d'alléguer au sujet du temps dépensé à *mon poème*, et à la réponse que j'ai faite à son appendice. »

3<sup>e</sup> Le titre de son travail le plus important :

« Étude ou dissertation physiologique sur les *principales fonctions du cœur du fœtus*, par Philippe Le Goust, de Confolens, docteur de l'illustre Faculté de Montpellier, et médecin à Niort.

Imprimerie de Philippe Bureau, à Niort.

1650.

4<sup>e</sup> Une lettre :

Aux éminents et habiles professeurs de la très-célèbre Académie des médecins de Poitiers, Philippe Le Goust souhaite le bonheur et le salut.

Après les formules polies de l'époque, il s'annonce, lui, *septuagénaire*, comme allant combattre et repousser énergiquement son adversaire dans cette question : *Des fonctions principales du cœur du fœtus*. Il compte sur l'indulgence des savants médecins de Poitiers, les prend pour arbitres, etc.

5<sup>e</sup> Un autre écrit pour le lecteur bienveillant :

« La discussion que le docte médecin *Lussand* avait soulevée contre le célèbre *Perrault* et moi, à propos des *fonctions du cœur du fœtus*, je la croyais depuis longtemps endormie..... mais elle renait plus acerbe, comme il le dit, irrité contre mon poème : *Historia fœtus humani*..... dans lequel il n'est nullement parlé de lui, à moins qu'il n'interprète le terme de *viribus impar* comme un outrage, tandis qu'il n'est qu'une expression poétique..... On remarque dans cet écrit quelques passages importants : « Et n'ayant aucune occupation, il a renouvelé

cette querelle. Alléguant faussement qu'il existait un dissensément entre *Pérauld* et moi, il a saisi l'occasion de répéter contre l'un et l'autre les mêmes arguments, et de susciter de nouvelles questions qui sont en dehors du sujet, mais qui ont augmenté l'étendue de son appendice (*supplément*)... Cependant, il réclame *l'appui* de *Marsac*, très-savant médecin, et mon *ami intime* qui, contre son propre avis, comme lui-même l'a avoué spontanément, n'hésita pas à soutenir son parti dans un *poème* élégant, il est vrai, mais non exempt de quelques fautes; ce que lui-même, en me rencontrant, m'a déclaré très-poliment et en souriant. Averti, je me suis préparé à la défense, quoique très-occupé, et j'ai composé le *présent poème*, et j'ai aussi répondu absolument à son appendice ou pénible élucubration. »

6<sup>e</sup> Une épigramme de *A. Pérauld* dédiée à son savant ami le D<sup>r</sup> *Le Goust*, pour son livre : *Du droit de la mère sur son enfant*.

« Celui qui (*Lussaud*) avait osé dans un livre nouvellement édité, croyant que nos forces étaient affaiblies sous le poids des années, et que nous étions accablé par les soins de chaque jour, chercher la gloire en nous suscitant une querelle indigne... se trompe, et dans cette fosse qu'il avait creusée lui-même, il tombe et voit que ces vieillards sont encore pleins de vigueur. »

Après avoir feuilleté ces différents travaux, sauf celui : *Du droit de la mère sur son enfant* qui n'existe pas dans le volume où j'ai puisé ces renseignements, le lecteur s'arrête alors au développement complet de la thèse souvent citée : *Etude ou discussion physiologique sur les principales fonctions du cœur du fœtus*.

Il serait trop long, messieurs, et ce serait, en outre, une besogne au-dessus de mes forces, que de vous donner ici, même un simple aperçu de cette œuvre du médecin *Le Goust*. Elle n'est, du reste, que l'écho plus ou moins fidèle, en même temps que la discussion des idées qui régnaienr alors sur la circulation du sang, sa composition et sa formation chez le fœtus, ainsi que sur la respiration de ce dernier. L'auteur invoque souvent les travaux des anciens. Suivant les besoins de sa cause, il cite *Hippocrate*, *Aristote*, *Galien*, *Bauhin*, *Riolan*, *Fabricius*, *Spigel*, etc.

Il discute même (p. 40) et regarde comme absurde la circulation du sang admise et découverte par *Harvey*, et qualifie d'hommes très-savants, mais d'un esprit très-subtile (p. 43), *Harvey*, *Walælus*, *Corringius* qui prétendaient *avec raison* que, chez le *fœtus*, le cours du

sang avait lieu d'une autre manière que chez l'adulte; hypothèse absurde suivant Le Goust.

Messieurs, puis-je vous parler de *William Harvey*, le célèbre anatomiste anglais, sans vous rappeler qu'en 1628, il démontra la circulation du sang au roi martyr Charles I<sup>r</sup> d'Angleterre! En 1628, dis-je, fut publiée à Londres, *l'Exercitatio anatomica de motu cordis et sanguinis in animalibus*, dont Philippe *Le Goust* eut certainement connaissance, puisqu'en 1630, il critique à tort, dans ses écrits, l'opinion du célèbre médecin anglais. « La démonstration anatomique faite au roi par *Harvey*, a donné le sujet d'un tableau reproduit depuis sous la forme d'une belle gravure par l'*Univers illustré* de 1838. L'auguste époux d'*Henriette de France*, y est représenté assis, écoutant pieusement—lui, le chef d'un immense royaume — le maître d'une école destinée à rendre de si grands services à l'humanité. »

*C'est l'hommage d'un roi à un savant!*

Vu les circonstances, je n'ai pu lire que très-vite la discussion ou démonstration de *Le Goust*; et il ne me répugne nullement, messieurs, de confesser ici que des points importants ont dû m'échapper. Incidemment, j'ai relevé à cette même page 13, plusieurs lignes qui portent à croire, selon moi, qu'un autre fait, également d'ordre obstétrical, « que les cris ou vagissements du fœtus pendant le travail de l'accouchement » étaient aussi déjà connus et presque expliqués.

Je reviendrai plus tard sur ce phénomène si curieux, longtemps mis en doute, repoussé, rejeté dans le domaine de la *fable* par de puissantes autorités médicales, mais admis tout récemment comme *vrai*.

J'en finirai donc avec l'énumération des œuvres du célèbre médecin né à *Confolens*, pour arriver plus vite au fait principal : « *La perception des bruits du cœur du fœtus contenu dans l'utérus.* »

Après sa dissertation, *Le Goust* consacre un long chapitre spécial à réfuter l'appendice du savant *Lussaud*. Le sujet est toujours le même : *les fonctions du cœur du fœtus...* et voici quelques arguments de *Lussaud* reproduits par son adversaire : « *mais ce que tu avances, que le fœtus se remue dans toute espèce de position est ridicule*, dit Legoust (p. 35). » Et plus loin (p. 39) : « Donc, si le cœur donne la force motrice aux artères, il agit, et il se régit par ses propres forces. Et Galien, dans son petit Traité, le classe parmi les organes qui régissent et ne sont pas régis. Donc il faut qu'il se meuve le premier, etc. (Lussaud). »

7<sup>e</sup> A la page 46, on lit encore une sorte d'avertissement : *Ad lectorem*

*observatio.* En quelques lignes, Le Goust, poète émérite, faisant des vers depuis 45 ans, quoique très-occupé, réclame l'indulgence du lecteur.

8<sup>e</sup> *Une ode morale ou philosophique écrite en langue limousine.*

Cette ode est bien de Philippe *Le Goust*. Le lecteur reconnaît celle dont il a parlé dans sa lettre à *François Vautier*.

Immédiatement après, on lit la dernière des œuvres qui ont été réunies dans le livre :

*Miscellanées*, numéro 8435 du catalogue de la bibliothèque indiquée.

C'est le fameux poème :

*Historia fœtus humani et ejusdem in utero existentis status.*

Il commence par ces vers si pittoresques :

Imperfecta cano teneri primordia fœtus  
Quem perstricta sinus materni claustra recundunt...

C'est ce poème qui irrita *Lussaud* à son retour à Niort. *Le Goust*, dès les premières lignes, s'adresse au fidèle *Pérauld*.

Macte animo Peralde meas defendere partes  
Ultrò qui properas socio nova tela ministrans  
Irrita sunt conjuncti hostes, quæ spicula vibrant,  
Et nos certa manet talis victoria pugna...

Courage, mon cher *Pérauld*, toi qui te hâtes de prendre spontanément ma défense et fournis de nouvelles armes à ton ami ! Vains sont les traits que lancent contre nous des ennemis conjurés, et la victoire certaine nous est réservée ! . . . . .

Puis vient le tour de *Marsac*.

Sed tē quid, *Marsace* tui desertor amici,  
Movit, ut hostili contendas cardimine fido,  
Antiquo que ferum collega judicere bellum ?  
An te doctrinæ fastu prurigo lacessens,  
Turgidulum duxit veteranum ludere vatem ?  
An potius nostris inimicus viribus impar  
Impulit invitum conferres arma cadenti ?

Pour toi, *Marsac*, qui abandonne ton ami, qui donc t'a poussé à le combattre dans ton poème et à déclarer à un ancien collègue une guerre acharnée ? Est-ce que, enorgueilli de ta science, une démangeaison t'a poussé, dans ton infatuation, à te moquer d'un vieux poète ? ou plutôt est-ce qu'un ennemi inférieur en forces t'a entraîné, malgré toi, à lutter contre un homme déjà courbé vers la terre ? . . . . .

Je regrette, messieurs, d'avoir été si long dans ces préliminaires. Ils étaient indispensables, cependant, pour bien comprendre la signification de la petite poésie que je vais lire.

Elle est, en effet, le nœud de la question; c'est le point le plus intéressant de mon travail. Cette ode, je crois devoir le répéter, est écrite en *langue limousine*. Or, *Confolens*, patrie de Philippe *Le Goust*, est de *langue limousine*.

## ODO

## LIMOUSIN

La natur' ey tout' eytonnado  
D'auey ouït la bell aubado  
Que lou docté *Marsac* chantet ouān.  
Quand ell' entendet sa charmelo  
La lo prenguet per la vielo  
De l'orbé Grec, ou bé deu Mantouan

Fort attentiu' ell' eycoutauo  
Tou lou verset qu'eu fredonnauo  
Sur l'eytat de l'enffan enueloupat  
Dedin lou ventré de sa Mairé.  
Et comm' eu disio son eyuairé  
Elllo creguet Hippocraté trompat.

Ma quand eu voglio qu'eu fautesso  
Qu'eu se viress' et se tournesso  
Et qu'en fuss' en sa libertat  
De changea souen de posturo,  
L'aguet vougut que sa senturo  
Et sou langeou fusan mai eycartat.

Et aleydron qu'en hauto noto  
Eu chantauo que lou cor troto  
Comm' un traquet, et forgeo sou esprits  
Sey materio de sang et d'airé,  
Ell' enuoyet Galien braire  
D'aucy dit autromen din sou eycrits.

Eu disio pe moy, que lou segé,  
Onté l'ho son principau siège  
Sey chilé fay lou preciou nectar.  
Quand ell' entendet qu'eu passagé,  
Lou sang luy montet au visagé  
D'aucy reconnegut equo si tar.

En fit toutea quella merueilla  
Ly fasian ubri la oureilla  
Per eycouta quello bello leyçou :  
Et disset, que qu'oy grand doumagé  
Qu'an you commency qu'et oub:agé  
Que you ne saubesso quello feyçou.

## TRADUCTION

La nature est toute étonnée  
D'avoir ouï la belle aubade  
Que le docte *Marsac* chanta cette année  
Quand elle entendit sa musette  
Elle la prit pour la vielle  
De l'aveugle Grec ou bien du Mantouan

(HOMÈRE) — (VIRGILE.)

Fort attentive elle écoutait  
Tous les versets qu'il fredonnait  
Sur l'état de l'ENFANT ENVELOPPÉ  
DANS LE VENTRE DE SA MÈRE.  
Et comme il disait son avis  
Elle crut Hippocrate trompé.

qu' s'était

Mais quand il voulait qu'il sautât  
Qu'il se virât et se tournât  
Et qu'il fut en sa liberté  
De changer souvent de posture  
Elle eût voulu que sa ceinture  
Et ses langes fussent plus écartés.

Et lorsque, EN HAUTE NOTE  
Il chantait que LE COEUR TROTTE  
COMME UN TRAQUET et forge ses esprits  
Sans matière de sang et d'air,  
Elle envoya Galien braire  
D'avoir dit autrement dans ses écrits.

Il disait bien davantage; que le foie  
Où elle a son principal siège  
Sans chyle fait le précieux nectar  
Quand elle entendit ce passage,  
Le sang lui monta au visage  
D'avoir reconnu cela si tard.

Enfin toutes ces merveilles  
Qui faisaient ouvrir les oreilles  
Pour écouter cette belle leçon ;  
Et elle dit: Que c'est grand dommage  
Quand je commençai cet ouvrage  
Que je ne susse cette façon.

Telle est cette ode, composée de six strophes, et dont je dois la tra-

duction fidèle au savant professeur de langue romane de la Faculté des lettres de Montpellier, *M. Chabannaud*, que je m'empresse de remercier ici publiquement.

Sous le rapport *scientifique*, elle contient des erreurs, et elle exprime des faits qui sont loin d'être en harmonie avec la science actuelle, surtout au point de vue des *fonctions du fœtus* qu'elle résume.

Mais elle expose aussi, messieurs, des *faits exacts*, énoncés dans des termes que l'on peut qualifier de *précis*; en un mot, des *phénomènes physiologiques* sur lesquels je me permettrai d'appeler toute votre attention, car j'ai l'espérance de vous démontrer qu'ils sont conformes aux données de la science contemporaine.

Je veux dire, que leur interprétation et les commentaires dont elle sera suivie m'amèneront à cette conclusion qui me semble logique : « Que si l'on a comparé le *rhythme du cœur du fœtus contenu dans l'utérus* (c'est-à-dire la succession de ses bruits et battements répétés), au *trot d'un traquet de moulin*; il faut avoir entendu ce *rhythme*. »

Vous me permettrez donc de vous le rappeler, *les trois premiers vers de la 4<sup>e</sup> strophe de l'ode limousine de Philippe Le Goust*, expriment cette comparaison.

Mais avant de discuter *seulement* les passages de cette poésie qui traitent des faits dont j'ai parlé, je voudrais synthétiser ce qui précède. Vous avez dû remarquer, messieurs, que les œuvres de Le Goust que j'ai pu parcourir, n'étaient pas classées suivant leur ordre chronologique; malgré cela, il me sera possible de vous retracer suffisamment, quoique d'une façon trop sommaire, les principales péripéties de la lutte qu'il eut à soutenir contre Lussaud vers 1650.

Philippe Le Goust, de Confolens, médecin à Niort dans la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, praticien très-répandu, jouissant même d'une grande réputation, et poète à ses heures, eut avec son confrère une dispute au sujet des « *fonctions du cœur du fœtus*. » Je n'ai pas pu lire les œuvres de Lussaud que l'on trouverait probablement à Niort où il exerça son art en même temps que Le Goust dont il fut d'abord l'ami. Ainsi que le prouve la lettre de ce dernier à François Vautier, Lussaud, prenant les devants, s'était empressé de dédier cinq de ses dissertations au comte des Archidiâtres de Louis XIV. Mais l'un et l'autre, c'est évident, invoquèrent sa puissance et haute médiation.

*Le Goust s'adressa, en outre, aux savants académiciens de Poitiers,*

aux lecteurs, à son confrère *Pérauld*, pour se concilier les sympathies générales pendant la lutte.

Ce *Pérauld*, ami de *Le Goust*, dis-je, et savant médecin, traducteur fidèle de ses opinions, devait être comme son *secrétaire*, et exercer aussi à Niort. A la bibliothèque de cette ville, on se procurerait probablement ses manuscrits ou leur copie.

Après les premières passes, *Lussaud* quitte Niort et va habiter le bourg de *Chef-Boutonne*, situé à quelques lieues. Mais il en revient bientôt, déclare de nouveau la guerre à *Le Goust*, et obtient le concours d'un autre médecin, le docte *Marsac*. Celui-ci, vieil ami de *Le Goust*, et peut-être son compatriote ? (voir plus loin), changea donc d'opinion, et mit son talent à la disposition de *Lussaud* qu'il défendit dans un poème. Cela ressort évidemment des premiers vers de l'œuvre de *Le Goust* : « *Humani fœtus historia.* »

Sed te quid Marsace, tui desertor amici  
Movit, ut hostili contendas carmine fido...

Et l'ode *limousine* que nous avons reproduite, fut faite à l'occasion du poème du docte *Marsac*.

Dans cette lutte, *Le Goust*, médecin très-digne et fort instruit, dialecticien habile, poète élégant, s'attache aux principes scientifiques des anciens, et se montre très-orthodoxe. *Lussaud*, au contraire (si l'on en juge par ceux de ses arguments que son adversaire à reproduits), d'humeur batailleuse et bruyante, devait être partisan des idées nouvelles de l'époque, par conséquent, progressiste.....

*Mais quel est donc le but de cette ode ?*

Si je suis dans le vrai, messieurs, la poésie de Philippe *Le Goust*, véritable ode scientifique, traduirait, dans un lyrisme élégant et facile, les faits les plus importants avancés par le docte *Marsac* pour la défense de *Lussaud*? Sous le pseudonyme bien choisi de *la nature*, *Le Goust*, vieillard chéri des muses, inspiré par leur beau langage, critiquerait ainsi, avec une parfaite urbanité, jointe à une grande finesse, les principales idées de ses adversaires sur les *fonctions du cœur du fœtus* encore prisonnier dans le sein de sa mère.

Cette ode est exclusivement à l'adresse du docte *Marsac*. Mais n'est-il pas évident qu'à travers *Marsac*, défenseur de *Lussaud*, elle atteint aussi ce dernier ? D'autant mieux que, à la faveur du langage poétique, et sous le pseudonyme indiqué, *Le Goust* loue d'abord hautement la valeur du poème que son ancien ami, devenu son adversaire, composa

pour soutenir *Lussaud* ! La nature exprime de suite son étonnement du charme qu'elle éprouve en goûtant les vers de Marsac... elle a cru entendre *Homère* ou *Virgile*....

Elle désirerait écarter la *ceinture* de la mère et les *langes* de l'enfant (*métaphore évidente*), exprimant la nécessité d'ouvrir l'abdomen de la femme pour bien voir.... Enfin, elle exhale pour ainsi dire son indignation de l'ignorance de Galien qu'elle envoie braire, en constatant qu'il a dit autrement que le docte *Marsac* à propos des battements du cœur. Puis elle rougit de sa propre ignorance, etc.....

En définitive, selon mon opinion , cette poésie n'est qu'une spirituelle critique, exprimée dans un langage élégant et poli, des idées de *Lussaud*, évidemment corroborées et fortifiées par celles du docte *Marsac*. Au point de vue *philologique*, elle est, en outre, un échantillon fort curieux d'un *dialecte* dont les monuments sont aujourd'hui très-rares, et elle mérite bien, à ce titre, de fixer aussi l'attention.

Philippe *Le Goust*, de *Confolens*, ville de l'ancien *Limousin*, a donc chanté dans son *idiome natal*. A ce sujet, il est peut-être permis de se demander si le médecin *Marsac*, dont le poème fut la cause de l'*ode*... n'était pas son compatriote ou un *Limousin* comme lui? On trouve, en effet, dans les départements de la *Charente*, *Haute-Vienne*, *Creuse*, ayant fait partie du *Limousin*, des communes du nom de *Marsac*. Il se pourrait donc, qu'à l'époque, vers 1650, *Marsac* eût été le nom d'une terre porté par un médecin compatriote et ami de *Le Goust*; *nom* dont ses amis auraient usé plus volontiers à son égard que de son nom *patronymique*. *Marsac*, cela est prouvé par les péripéties de la dispute de *Le Goust* et *Lussaud*, exerçait aussi très-probablement à Niort. Des recherches faites à *Confolens*, à *Niort*, à *Chef-Boutonne*, et dans les communes précitées , pourraient peut-être élucider la filiation de ces différents noms. Il y a là une question intéressante à résoudre, sur laquelle mon érudition, bien modeste, je le sais, ne me permet pas d'être plus affirmatif.

Quoi qu'il en soit, me voici rendu au fait scientifique annoncé dès le début de cette étude. Je veux parler surtout de la 4<sup>e</sup> strophe de l'*ode* du célèbre médecin né à *Confolens*. J'en rappellerai les premiers vers :

« Et lorsque, en haute note  
« Il chantait que le cœur trotte  
« Comme un traquet, et forge ses esprits, etc., etc...

La 3<sup>e</sup> strophe, je dois le faire remarquer, parle en termes clairs et

précis des *mouvements actifs du fœtus* contenu dans l'utérus. Elle décrit, en un mot, ses *sauts*, ses changements de *posture et de position*. Ces phénomènes sont toujours vrais, scientifiquement parlant. Il est parfaitement admis, aujourd'hui, que durant la gestation, l'enfant accomplit des mouvements brusques, bien connus des femmes, et facilement constatés par les accoucheurs.

Pendant les deux premiers trimestres de la grossesse, le fœtus nageant dans le liquide amniotique, jouit d'une *certaine liberté*... et suivant les auteurs classiques les plus modernes, il est assez facile de le faire *évoluer*. Même pendant le travail de la parturition, on observe quelquefois ce que l'on nomme la *version spontanée*, c'est-à-dire, un changement presque brusque de la présentation, une substitution de la *tête à l'épaule* par exemple. Il serait donc inutile d'insister sur ces phénomènes.

La 4<sup>e</sup> strophe, c'est incontestable, nous parle du *rhythme du cœur*, et je vais la commenter.

« Le docte Marsac qui, en commençant son aubade, fredonnait, ou chantait à *demi voix*, chante maintenant en *haute note*, c'est-à-dire, sur un ton *plus aigu, plus éclatant*, de manière à bien fixer l'attention sur le fait qu'il exprime; parce que, sans doute, ce fait a une grande importance. Or, ce fait n'est autre que le *rhythme du cœur du fœtus* qui, selon lui, *trotte* comme un *traquet*. »

Cette comparaison, messieurs, m'oblige à des explications rigoureuses d'où, si je ne m'abuse, découlera cette juste conclusion :

« Que, si l'on a comparé le *rhythme du cœur* ou son *trot*... au *trot d'un traquet*, il faut, de toute nécessité, avoir entendu trotter ou battre *ce cœur*. »

« Mais, pour entendre les bruits du cœur d'un fœtus renfermé dans l'utérus, il est *absolument nécessaire* d'appliquer l'oreille sur le ventre de la femme qui le porte. Ces bruits, en effet, ne s'entendent point à distance. En un mot, on doit utiliser le sens de l'ouïe pour percevoir les battements et les bruits du cœur d'un fœtus vivant dans le sein de sa mère. Il faut écouter. »

Cette conclusion me paraît logique. Mais loin de moi! bien loin de moi la prétention d'en abuser pour affirmer que Philippe *Le Goust*, et avant lui, le docte *Marsac* qu'il critique, auraient découvert et connu l'*auscultation obstétricale*!

Nous savons tous que, sous l'influence d'une impression morale, ou bien des secousses du saut, de la course, des exercices du corps en

général, le *rhythme* du cœur se modifie et le plus souvent s'accélère. Ce proverbe aussi vieux que le monde : le cœur me bat ! le cœur me saute ! en est une preuve irréfutable.

Il se pourrait donc qu'en discutant, comme je le fais, les premiers vers de la 4<sup>e</sup> strophe qui expriment cette comparaison si juste, selon moi, on la regardât simplement comme une hypothèse déduite de la physiologie du cœur chez l'adulte. D'après ma manière de voir, ce n'est guère admissible ! Et si *Lussaud* et le docte *Marsac* dont je n'ai pu lire les écrits et le poème, ont, ce qui n'est pas douteux, fait cette comparaison si bien relevée et reproduite par Le Goust dans sa 4<sup>e</sup> strophe, c'est qu'ils avaient très-probablement *entendu* battre le cœur du fœtus contenu dans l'utérus, ou qu'ils tenaient la comparaison d'autres médecins, leurs devanciers, dont je ne puis vous donner les noms. Mais il n'en avaient pas, pour cela, découvert l'*auscultation obstétricale*. En admettant qu'ils eussent écouté à travers les parois abdominales pour entendre les bruits du cœur du fœtus dont ils comparèrent le *rhythme* au *rhythme* d'un *traquet* de moulin..... ce phénomène *physiologique* constaté par eux ne donna lieu à aucune interprétation utile, et leur découverte (s'ils furent les premiers ?) resta absolument stérile.

Ainsi il arriva au célèbre *Harvey* qui découvrit en 1628 la circulation du sang. Dans sa dissertation : « *de motu cordis et sanguinis in animalibus* » il dit, en effet, qu'au moment où, par les mouvements du cœur, le sang passe du système veineux dans le système artériel, il se produit un bruit ou battement qui est entendu dans la poitrine; « *pulsus fieri et exaudiri in pectore contingit.* »

Mais cette remarque, toute physiologique, ne démontre point qu'*Harvey*, ni aucun médecin de son temps, aient tiré profit de cette auscultation pour les maladies du cœur chez l'adulte. (In *Barth et Roger. — Auscultation. — Historique.*)

J'ai feuilleté rapidement, il est vrai, de nombreux livres d'*obstétrique*, tels que ceux de *De la Motte*, *Mauriceau*, *Astruc*, *Puzos*, *Henry de Venter*, pour en citer quelques-uns ; j'ai également parcouru le *Traité d'accouchement de Dionis*, celui de *Stein*, les *Essais historiques de Sue* (le jeune), le *Guide de l'accoucheur de Jacques Ménard*, consulté les œuvres de *Riolan*, lu *Baudelocque* (1<sup>re</sup> édition, 1781).... et dans aucun de ces vieux auteurs, il n'est fait mention, ce me semble, des battements du cœur du fœtus contenu dans l'utérus.

Cette expression : « *Le cœur trotte comme un traquet,* » serait encore,

suivant M. le professeur Chabonnaud, une comparaison que l'on retrouve dans une vieille comédie limousine de la même époque, et qui paraîtrait avoir été proverbiale. « *Lou cor*, comme l'un dit, li *bat* comme un *traquet*. » C'est le même proverbe, mais sous une forme plus pittoresque, que celui déjà cité. Dans le dictionnaire de *Jittré*, il est dit d'une personne qui parle beaucoup : C'est un *traquet de moulin* !

Dans tous les cas, ce proverbe et cette comparaison signifient réellement que le *cœur marche avec plus de rapidité*; qu'il *bat plus vite*; que son *rhythme* est *accéléré*.

Et tel est, en vérité, ce qui existe et ce que l'on constate, lorsque, par l'auscultation, on compare le *rhythme* du cœur du *fœtus* à celui de l'adulte. Chez l'enfant, pendant la vie *intra-utérine*, on compte, en effet, 140 *doubles battements*, en moyenne, par minute; tandis que chez l'adulte, à l'état de veille, il n'y a que 65 à 70 *pulsations simples* dans le même laps de temps.

« Chez le *fœtus*, ces bruits ont un timbre *inimitable* et moins *métallique* (je dirais beaucoup moins!) que le *tic-tac* d'une montre enveloppée de linge auquel on les a comparés. » (Nielly, *Manuel d'obstétrique*.)

D'après ce qui précède, je crois rationnel d'admettre que des médecins du XVII<sup>e</sup> siècle, dont *Lussaud*, *Marsac*, Philippe *Le Goust*, leur adversaire sérieux et très-instruit, avaient eu connaissance des *bruits du cœur du fœtus contenu dans l'utérus* ainsi que de ses *pulsations redoublées*; et que la perception par l'*audition* du *rhythme* de ce cœur avait conduit au moins *Marsac* à le comparer à celui d'un *traquet de moulin*.

Tout le monde connaît la *pièce de bois verticale* qui fait mouvoir l'*auge* (petite caisse) contenant le grain pour qu'il tombe, en mesure, dans la *trémie*. Cette pièce de bois est munie de *quatre arêtes parallèles*, équidistantes les unes des autres, et c'est leur choc cadencé contre la *paroi* de l'*auge* qui détermine ces bruits ou coups si réguliers que l'on entend au loin. Ils imitent, non pas le *tic tac* d'une montre, mais ils produisent un *taque-taque* continual pouvant se répéter jusqu'à 300 fois par minute.

Eh bien, messieurs, je dois vous l'avouer! Ma conviction est que le *rhythme du cœur du fœtus* doit être de préférence comparé au trot ou *rhythme d'un traquet de moulin*. Les questions de *timbre* et d'*intensité du son* étant écartées, la *comparaison* faite par *Lussaud* et *Marsac*, bien connue de Philippe *Le Goust*, reste avec son exactitude.

Je l'affirme comme médecin ayant ausculté très-souvent le cœur du

fœtus dans le sein de sa mère : Le *rhythme de ce cœur* a la plus grande ressemblance avec celui d'un *traquet* de moulin.

Mais comme je l'ai déjà dit, ces médecins n'ont pas créé l'*auscultation obstétricale* pas plus qu'*Hippocrate*, *Galien*, *Paul d'Ægine*, *Ambroise Paré*, et d'autres célèbres praticiens qui avaient cependant des notions de l'*auscultation* appliquée aux maladies de poitrine, n'ont à revendiquer dans la gloire de l'immortel *Laënnec*. Voici donc (pour en terminer avec cette question sur laquelle j'ai cru devoir beaucoup insister), ma conclusion :

« Il me semble prouvé par les écrits dont j'ai parlé, que dès 1650, peut-être avant ? on connaissait ce que *Mayor* de (Genève) est réputé avoir trouvé le premier en 1818 : *la possibilité d'entendre à travers les parois abdominales d'une femme enceinte les battements du cœur de son enfant.* »

Ce fait resta dans l'oubli jusqu'en 1822, époque à laquelle M. le Dr *Jumeau de Kergaradec*, académicien, mort nonagénaire, il n'y a pas longtemps, en tira un grand parti pour affirmer l'*existence de la gestation*. Après lui, de nombreux savants en développèrent les heureuses applications, et l'on doit surtout citer le *Traité de l'auscultation obstétricale* de l'éminent professeur *Depaul*.

Je terminerai ma communication à la Société en lui parlant du fait accessoire, mais très-curieux, que j'ai trouvé sur mon chemin, en lisant la dissertation de *Le Goust* sur les fonctions du cœur du fœtus (p. 13).

En voici la traduction littérale : « *Mais si, sous l'effort de l'enfancement, l'utérus distendu s'entr'ouvre, et si l'enfant peut inspirer de l'air, quoi d'étonnant si lui-même survit ?* »

« *Riolan* (célèbre anatomiste du xvii<sup>e</sup> siècle. Ses œuvres ont été publiées en 1610) ajoute qu'on a entendu crier des enfants longtemps avant leur naissance, comme dernièrement cela eut lieu pour une femme de la Rochelle qui était enceinte de deux enfants, et dont le mari, homme de la plus basse condition, se nommait Annereau. Or, ce phénomène peut arriver par suite de la rupture des membranes causée par un effort antérieur, et parce que l'orifice de l'utérus s'est un peu ouvert, ou plutôt par un vent qui renfermé dans l'estomac ou les bronches s'en échappe avec force, comme il arrive souvent dans les oies mortes, lorsque sous une soudaine et forte compression de la poitrine un bruit qui imite la voix en sort. » etc., etc.

Cette traduction, très-littérale, peut certainement prêter à la criti-

que. L'expression de « *longtemps avant leur naissance* » semble établir que les *cris* des enfants ont été entendus bien avant l'accouchement; ce qui serait le contraire de ce que j'ai dit plus haut. Mais il est bon de remarquer que *Riolan* ajoute : *qu'on a entendu « iuditos fuisse foetus longé anté partum vocem edentes.* » *Le Goust* ne dit pas que *Riolan* ait entendu; du moins c'est ce que l'on comprend en traduisant (p. 43).

Par conséquent, ce n'est que d'une manière relative qu'il faut admettre *longtemps avant* la naissance; et de là, au moment du travail, il n'y a qu'un pas. D'autant plus que le célèbre médecin de *Confolens*, dans les explications qu'il donne sur le *mécanisme* nécessaire à la production des *cris* de l'enfant encore renfermé dans l'utérus, parle de la *rupture* préalable des membranes, qui n'a lieu, dans l'immense majorité des cas, que pendant *le travail*; qu'il admet aussi la *dilatation* partielle du col; et enfin, de préférence, l'intervention d'un gaz ou vent (air?) faisant vibrer les conduits naturels par lesquels il s'échappe et qui, finalement, aboutissent à la bouche, véritable porte de sortie des *cris* ou de la *voix*.

On peut aussi trouver un argument en faveur de l'opinion que je soutiens, en réfléchissant à l'expérience de l'oie *morte*, citée par *Le Goust*, qui s'en sert pour élucider le mode de production des *cris* ou *vagissements fœtaux*.

Enfin, sous le rapport de la traduction littérale, le mot latin *longè*, veut aussi dire : *au loin, ou beaucoup*.

De sorte que le texte de *Le Goust* inspiré par les dires de *Riolan*, peut parfaitement être expliqué comme il suit :

*Riolan* ajoute : qu'on a entendu crier *au loin* des enfants.

Et dans cette acception, il me semble évident que cela veut dire, dans les *parties profondes* de la femme, avant le dégagement complet de l'enfant, ou pendant le travail de la parturition.

C'est de ce phénomène si curieux, *longtemps nié* par la plupart des accoucheurs, que le célèbre *Velpeau* disait plaisamment : « Puisque « des hommes de bonne foi l'ont vu, je le crois; mais si je l'avais vu « moi-même, je douterais. »

Aujourd'hui, Messieurs, le doute n'est plus permis. Deux illustres maîtres, MM. les Professeurs *Depaul* et le Dr, *Gueneau de Mussy* ont, non-seulement constaté chez une femme en mal d'enfant une *version spontanée* par suite d'une culbute violente *annoncée* par la mère — mais encore parfaitement entendu, à trois reprises différentes, pen-

dant une 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> application de forceps, — *les vagissements* de l'enfant qui fut extrait plein de vie. Et le savant professeur Depaul qui, jusqu'à ce jour, avait traité d'illusions les quelques faits de vagissements utérins rapportés par les auteurs, ajouta qu'il était bien obligé, désormais, d'admettre leur possibilité.

(Extrait du *Journal des sages-femmes*, in *Revue de Thérapeutique médico-chirurgicale*, numéro du 15 février 1879.)

Si l'interprétation que je donne du texte de *Philippe Le Goust* (p. 43 de la dissertation) est inexacte ou même fausse, ce dont je crois pouvoir douter, il faut alors penser que depuis longtemps, ou du moins depuis une époque impossible à fixer, on avait reconnu le *souffle utérin* en écoutant à travers les parois abdominales d'une femme enceinte. Pendant le dernier trimestre de la grossesse, en effet, ce souffle qui a son siège dans les vaisseaux utéro-ovariens (Depaul) est très-intense. En outre, il a assez souvent un timbre *aigu, musical*, comme *criard* qui le fait beaucoup ressembler à un piaulement (*piou ! piou !*) synchrone au pouls de la mère. Par hyperbole, donc, on a bien pu à l'époque de Riolan comparer ledit *piaulement* aux *cris profonds et éloignés* d'un fœtus. Et alors, vous le voyez, messieurs, on retombe dans la question de la *perception des bruits* provenant de l'*utérus gravidus* par l'application de l'oreille sur l'abdomen de la femme.

J'ai fini cette longue notice que vous avez bien voulu écouter dans tous ses détails. Puisse-t-elle, au moins, servir de jalon à de simples mais zélés pionniers, assez amoureux des vieux textes, pour élucider davantage la question que j'ai tenté de résoudre devant vous !

Si je suis dans l'erreur, j'aurai du moins fait tout mon possible pour appeler l'attention des savants sur des œuvres aujourd'hui presque oubliées, et dans lesquelles, selon moi, on peut trouver la preuve qu'un fait physiologique important était déjà connu de plusieurs médecins *français* du XVII<sup>e</sup> siècle, dont *Lussaud, Marsac et Philippe Le Goust*; c'est-à-dire près de deux siècles avant que *Mayor, de Genève*, auquel on attribue sa découverte en eût parlé.

Saint-Savinien, le 12 Mars 1879.

---

Paris. — Typ. A. PARENT, rue Monsieur-le-Prince, 29-31.